

Luxembourg, le 24 janvier 2014

Monsieur Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse
29, rue Aldringen
L - 1118 Luxembourg

**Objet: Abrogation de l'Enseignement religieux ainsi que de l'Éducation morale et sociale de l'enseignement fondamental et de la Formation morale et sociale de l'enseignement secondaire ;
remplacement par un cours unique.**

Monsieur le Ministre,

Les associations signataires de la présente tiennent à vous féliciter pour votre nomination comme Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Nous avons constaté avec grande satisfaction que le programme gouvernemental prévoit de remplacer l'Enseignement religieux ainsi que de l'Éducation morale et sociale de l'enseignement fondamental et de la Formation morale et sociale de l'enseignement secondaire par un cours unique pour tous les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire. Soyez assuré de notre soutien le plus parfait dans votre démarche novatrice.

Permettez-nous de vous exposer quelques réflexions et suggestions à ce sujet, développées lors d'une réunion commune entre les signataires qui s'est tenue en date du 13 janvier 2014.

1. Nom du cours unique

Après mûre réflexion, nous avons conclu que la dénomination « éducation aux valeurs » (« Werteunterricht ») ne convient guère pour désigner le cours unique, notamment parce que le terme « éducation aux valeurs » suggère qu'il s'agirait d'inculquer des valeurs prédéfinies par l'Etat et crée donc des confusions défavorables à notre cause commune, comme le montrent actuellement les nombreuses lettres aux rédactions des quotidiens luxembourgeois.

La dénomination que nous aimerions vous soumettre s'intitulerait plutôt : « Philosophie pratique », « Praktische Philosophie ».

2. Grands axes du contenu du cours unique

Le nouveau cours ne devra pas être créé en fusionnant des éléments des cours qu'il est supposé remplacer. Au contraire, un nouveau cours doit être élaboré sur des bases scientifiques, afin de favoriser la réflexion et le dialogue sur des modes de vie différents dans un esprit de tolérance et de respect mutuel, répondant ainsi aux exigences d'un Luxembourg pluraliste et moderne.

Suite à une discussion approfondie entre les signataires, nous sommes d'avis que les sujets suivants devraient constituer les piliers du nouveau cours unique (soit sous forme historique et/ou philosophique) :

- Les droits de l'homme
- Les évolutions culturelles et politiques des sociétés
- Le contexte luxembourgeois et la participation citoyenne à cette société

La démarche pédagogique doit être de nature philosophique en suscitant la réflexion et en favorisant un esprit ouvert et critique.

3. Qualifications requises pour enseigner le cours

Tous les enseignants susceptibles d'assurer le cours unique devraient avoir les capacités pédagogiques requises et une qualification appropriée, définie et acquise sous la responsabilité du Ministère de l'Education nationale. Néanmoins, il y a lieu de différencier entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

- Au fondamental, nous sommes d'avis que le cours devrait pouvoir être enseigné par les instituteurs et institutrices généralistes. A cet effet, il faudrait intégrer la réflexion philosophique dans la formation initiale et continue des instituteurs et institutrices. Le cas échéant, des instituteurs et institutrices spécialisés dans le domaine pourraient exclusivement enseigner le cours unique.
- Au secondaire, des professeurs spécialisés en la matière devraient enseigner le cours unique, à l'instar des autres matières.

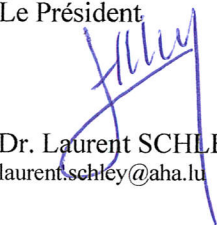
Nous sommes conscients du fait qu'il faudra trouver des solutions pour garantir un emploi aux enseignants du cours de religion actuel. Ces solutions devront tenir compte de leurs qualifications. Dans le cas d'une intégration dans l'école publique, il faut insister sur un niveau d'études équivalent aux autres intervenants et une solide formation pédagogique. Comme l'approche philosophique est fondamentalement différente de l'approche doctrinale, il faudrait éviter d'employer les enseignants du cours de religion actuel pour assurer le nouveau cours de Philosophie pratique.

Nous nous tenons bien sûr à votre entière disposition pour une discussion plus approfondie.

Tout en espérant que ces réflexions et suggestions vous seront utiles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

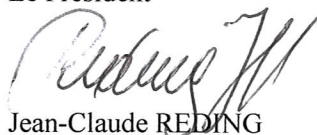
Pour *AHA Lëtzebuerg*
Le Président

Dr. Laurent SCHLEY
laurent.schley@aha.lu



Pour la Ligue Luxembourgeoise de l'Enseignement
Le Président

Jean-Claude REDING
jcreding@pt.lu



Pour la Liberté de Conscience
Le Président

Jean-Jacques RUPPERT
jean-jacques.ruppert@education.lu



Pour la Fédération Générale des Instituteurs luxembourgeois
La Présidente

Monique ADAM
monique.adam@education.lu



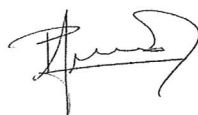
Pour la Maison de la Laïcité
Le Président

Géorges ENGEL
gengel@chd.lu



Pour le *Syndikat fir Erzéiung a Wëssenschaft am OGBL*
Le Président

Patrick ARENDT
patrick.arendt@education.lu



Pour la Libre Pensée Luxembourgeoise
Le Président

Edouard KUTTEN
ecks@pt.lu



Copie de la présente à :

M. Xavier BETTEL, Premier Ministre, Ministre des Cultes

Madame Viviane LOSCHETTER, Présidente du groupe parlementaire Déi Gréng

M. Eugène BERGER, Président du groupe parlementaire DP

M. Alex BODRY, Président du groupe parlementaire LSAP